

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 11 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le onze avril

Le Conseil Municipal de la commune de MARCILLY D'AZERGUES,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André DUMOULIN, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 avril 2017

**PRÉSENTS** : M. DUMOULIN André, Maire, Mme GEFFROY Marie-Jeanne, M. BELET Georges, Mme DEROBERT-MASURE Josette, M. BLANCHON Frédéric, Adjoints, M. CHEVEREAU Laurent, M. TISOPULOT Patrick, Mme GOUBEAU Ghislaine, Mme MATRAY Morgane, M. PAGANO François, M. CORNAGLIA Gérard, M. ALBORGHETTI Francis, M. de MEAUX Emmanuel, Mme DELATTRE QUENEY Delphine et Mme de PARISOT DE BERNECOURT France.

**ABSENTS (avec pouvoir)** : Néant

**ABSENTS (sans pouvoir)** : Néant

**SECRÉTAIRE de SÉANCE** : Mme de PARISOT DE BERNECOURT France

Nombre de Conseillers en Exercice : 15 - Présents : 15 - Votants : 15

**ORDRE DU JOUR** :

- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 14 MARS 2017
- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 28 MARS 2017
- PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS
- COMMUNE NOUVELLE
- « HALLES DE MARCILLY »
- REFLEXION POLICE INTERCOMMUNALE
- DIVERS

Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir ajouter un dossier à l'ordre du jour :

- Concert des enfants : convention de portage financier

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'ajout.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 14 MARS 2017**

Monsieur le maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques à formuler.

Madame GEFFROY Marie-Jeanne dit qu'en page 7, sur la fiche d'action « *mettre en place un Conseil Municipal d'Enfants* », il est précisé en validation « géré par l'école » mais il est nécessaire de rappeler que c'est la mairie qui reste responsable de cette fiche d'action.

Monsieur le maire réinterroge l'assemblée qui, à l'unanimité, accepte le compte-rendu tenant compte de la remarque de Mme GEFFROY.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 28 MARS 2017**

Monsieur le maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques à formuler.

N'ayant pas d'observation à faire, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le compte-rendu du 28 mars.

## **PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS**

Dans le cadre de la tournée annuelle de conservation cadastrale pour 2017, la Commission Communale des Impôts Directs a donné son avis sur les évaluations établies par l'administration fiscale et attribuées aux propriétés bâties et non bâties nouvelles ou touchées par un changement d'affectation ou de consistance. Monsieur le Maire informe les conseillers que lors de sa séance du 30 mars dernier, cette commission a fait des propositions de modification pour certaines de ces évaluations et en donne la liste.

## **COMMUNE NOUVELLE REFLEXION SUR UNE POLICE INTERCOMMUNALE**

Quelques informations nouvelles :

- Monsieur le Maire dit que lors de la création de la commune nouvelle « VAL D'OINGT » le service des impôts a décidé de supprimer les abattements sur la taxe d'habitation, ce qui nécessitera une réflexion sur une uniformisation des bases d'imposition ;
- Monsieur le Maire dit qu'il rencontrera Madame le Maire de MORANCE, le 18 avril prochain afin d'évoquer la création d'un poste intercommunal dans la filière police municipale. Monsieur DUMOULIN dit y être favorable mais indique que cela peut influencer sur notre choix de « commune nouvelle » qui rassemblerait MARCILLY, CHAZAY, CIVRIEUX, MORANCÉ, BELMONT.

Monsieur BLANCHON Frédéric fait remarquer que ce territoire lui semble trop étendu ce qui pourrait nuire à l'efficacité d'une police intercommunale.

## **« HALLES DE MARCILLY »**

Monsieur le Maire dit que les gérants semblent plutôt satisfaits, une clientèle extérieure à la commune fréquente davantage leurs étals.

L'installation de panneaux publicitaires reste toujours dans l'attente de l'autorisation des ABF.

## **CONCERT DES ENFANTS DU 07 AVRIL : CONVENTION DE PORTAGE FINANCIER**

Monsieur PAGANO François dit être très satisfait de cette première qui a obtenu un vif succès : 280 personnes présentes dont 129 Marcillois. Cette manifestation sera renouvelée en 2018.

Monsieur le Maire intervient à ce sujet et précise que les commissions culturelles des communes de LES CHERES, LISSIEU, CHAZAY D'AZERGUES et MARCILLY D'AZERGUES avaient décidé d'organiser conjointement ce concert et de se répartir les dépenses engendrées.

Il fait donc état de la décision qu'il a prise avant le conseil de ce soir, à savoir de mettre en place et de rédiger une convention ayant pour objet le portage financier par la Commune de Marcilly pour l'organisation de cette animation destinée aux enfants (et

leurs parents) des écoles des quatre collectivités susvisées et de la répartition des frais à part égales entre les 4 communes signataires.

Il donne lecture du projet de convention, et dit que celui-ci sera porté à l'approbation des quatre conseils municipaux concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de convention de portage financier permettant de partager le total des frais s'élevant à 1 791.40 € (soit 2 041.40 € - 250 € de subvention) en quatre parts égales, soit 447,85 € par commune ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et après délibération de tous les conseils municipaux concernés, à procéder à l'émission des titres de recettes ;
- DIT que les crédits nécessaires ont été prévus au budget primitif 2017, compte 6232 « fêtes et cérémonies » du budget principal de la commune pour régler les dépenses se rapportant à cette manifestation.

## **DIVERS**

### **\* Logements HBVS « le clos gentil » 488 routes des Chères - informations sur les candidatures reçues**

Les appartements seront livrés d'ici l'été, 3 logements type T3 « réservés » pour des demandes provenant de la mairie avec un classement « prioritaire ».

Monsieur le Maire dit avoir présenté trois dossiers : deux demandes de logement provenant de deux foyers Marcillois et une demande d'une famille extérieure souhaitant s'installer sur la commune. Ces dossiers seront étudiés en commission HBVS début mai.

### **\* Century 21 « parc locatif de la commune » : compte-rendu de visite du 30 mars 2017**

La passation des dossiers de mandats de gestion et de contrats de location est en cours. A compter du loyer de juin, la commune établira l'appel des loyers auprès de ses locataires. Comme convenu, la commune restera en lien avec l'agence par le biais de mandat simple de location qui confèrera au mandataire soit « Century 21 » la mission de rechercher un locataire (comprenant publicité, visite, états des lieux) en cas de logement devenu vacant.

### **\* Réflexion sur le « devenir » des maisons de village, propriétés de la commune**

La commune est propriétaire de maisons de village, de logements qu'elle avait décidé de mettre en location.

Monsieur le Maire porte à la réflexion du conseil :

- faut-il que la commune les conserve en gestion locative ?
- faut-il que la commune prenne la décision de vendre ses propriétés bâties afin de se désendetter ?
- quelle décision la commune devra-t-elle également prendre pour le bâtiment de l'école actuelle car elle ne pourra pas financer des travaux de réhabilitation pour le réaménager en logements ?

Monsieur le Maire demande donc aux élus de réfléchir sur le « devenir » des maisons de village dont la commune est propriétaire.

Monsieur le Maire apporte des informations sur le P.I.G. (Plan d'Intérêt Général) qui est modifié en P.E.N.A.P. (Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains), à savoir :

- qu'il est possible de modifier le périmètre géographiquement mais en conservant au minimum la surface actuelle ;
- qu'il est possible de modifier les destinations lors d'un prochain Plan Local d'Urbanisme, les demandes peuvent se faire jusqu'au 15 juin prochain, une décision qui est donc importante et délicate car les terres agricoles devenues P.E.N.A.P ne pourront plus changer d'affectation.

### **\* Charte « agenda 21 » : informations sur deux fiches d'action**

#### **1 - fiche « sensibiliser les Marcillois aux alternatives à l'utilisation des pesticides et engrais chimiques »**

Lors du conseil du 14 mars dernier, les élus avaient décidé de ne pas valider cette fiche sans référent nommé. Monsieur le Maire dit avoir tout de même inclus cette action dans la charte et que sans référent, ce seront les commissions communales « voiries » et « relation/information » qui seront nommées.

#### **2- fiche « créer une cagnotte solidaire »**

Cette fiche ne figurait pas dans la présentation du 14 mars dernier par conséquent, elle n'a pas été portée à la connaissance du conseil pour approbation. Monsieur le Maire dit l'avoir incluse dans la charte.

Madame GOUBEAU Ghislaine insiste sur la difficulté rencontrée par la commission « agenda 21 » pour porter l'ensemble des fiches à la programmation du conseil de mars dernier.

Monsieur le Maire rappelle que de ces deux fiches ont été traitées dans l'urgence pour remettre la charte à Madame PELLEGRIN avant la date butoir.

## **COMPTES-RENDUS REUNIONS INTERCOMMUNALITE - SYNDICATS - COMMISSIONS ET AUTRES**

### **1 - Intercommunalité**

#### **CCBPD : Conseil Communautaire du 22 mars 2017**

Monsieur le maire dit que cette réunion portait uniquement sur le vote des budgets.

Il précise que le dossier de demande de subvention pour le futur groupe scolaire que la commune avait fait parvenir à la Région, et qui ensuite a été transféré à la Communauté de Communes pour suivre un autre cheminement de plan d'actions, a obtenu satisfaction et que le montant alloué est estimé à 65 000 euros.

### **2- Syndicats**

#### **SIEVA : réunion des 7 et 10 mars 2017**

De cette réunion, les points à retenir sont que le prix de l'eau reste inchangé, que le montant des travaux réalisés sur la commune s'élève à 135 600 euros.

Delphine et Patrick soulignent que les travaux d'enrobé ne sont pas finis.

#### **SIVU DU BEAL : réunion du 22 mars 2017**

Monsieur le maire dit que cette réunion portait uniquement sur le vote des budgets et que les crédits pour les travaux d'aménagement du centre bourg sont bien prévus.

### SIBVA : réunion du 03 avril 2017

Monsieur le maire dit que cette réunion portait uniquement sur le vote des budgets. Pas de travaux prévus mais le syndicat contribue à la réalisation de passerelle suivant la fiche d'action validée. Puis il rapporte que le syndicat envisage toujours de boucher le plan d'eau pour utiliser du remblai.

## **3- Commissions**

### Commission « relation-information » : réunion du 20 mars 2017

Madame GEFFROY Marie-Jeanne dit que le projet d'acquisition d'un panneau électronique d'informations reste en suspens, dans l'attente de la réalisation des travaux d'aménagement du centre bourg.

Elle précise également qu'il sera difficile de terminer le bulletin municipal à temps pour une distribution en fin d'année ; il ne sera remis aux Marcillois que dans la première quinzaine de janvier. De ce fait, la distribution du p'tit bull'tin sera donc décalée à début juillet et pour le dernier de l'année aux environs du 10 octobre prochain.

### Commission « relation-information » : réunion de hameau « Bernardière » du 25 mars 2017

Madame GEFFROY Marie-Jeanne déplore le peu de participants.

Les doléances portaient sur l'élagage, le ravinement de graviers, la vitesse excessive des automobilistes, les lignes de téléphone non enterrées, et de nouveau, les nuisances dues aux pneus des voitures roulant en bordure de route, chemin de « Janzé ».

### Commission « éco-citoyen » : réunion du 20 mars 2017

Madame GOUBEAU Ghislaine dit que certaines fiches d'actions ont été peaufinées ; que notre prestataire, M. MINGEARD AJC Com, reliera la plateforme internet « entraide » via le site officiel de la commune pour une meilleure identification.

### Commission « voirie » : réunion du 04 avril 2017

Monsieur BLANCHON Frédéric dit que l'objet de cette réunion portait sur les travaux à envisager afin de trouver un aménagement qui empêcherait l'accès du stade qu'aux gens du voyage.

Plusieurs possibilités ont été étudiées :

- 1- l'installation d'un portique : n'empêcherait pas l'accès aux véhicules légers ;
- 2- la mise en place de barrières : plutôt gênant pour les pêcheurs qui souhaitent accéder à l'étang ;
- 3- la pose de rochers puis scellés par la suite, solution adaptée pour stopper le camping sauvage et finalement retenue par les membres de la commission.

### Commission « urbanisme » : réunion du 11 avril 2017

Nombre de dossiers examinés : 06

## **DÉCLARATIONS PRÉALABLES (02)**

**DP 69.125.17.F0011****ZONE UC**Construction d'un cache-conteneurs poubelles

Dossier reçu le 21/03/2017

Date d'expiration du délai d'instruction 21/05/2017

Dossier envoyé aux ABF le 21/03/2017, en attente de réponse.

Remarques de la commission :**La commission n'a pas d'observation à formuler. Déclaration acceptée mais elle attend l'avis des ABF.****DP 69.125.17.F0012****ZONE UC**Modification et changement des fenêtres - Pose d'un vélux

Dossier reçu le 07/04/2017

Date d'expiration du délai d'instruction 07/06/2017

Dossier envoyé aux ABF le 10/04/2017, en attente de réponse.

Remarques de la commission :**La commission a demandé des pièces complémentaires.****PERMIS DE CONSTRUIRE (03)****PC 69.125.16.F0004****ZONE UC**Construction d'une maison d'habitation

Dossier reçu le 03/04/2017

Dossier envoyé aux ABF, à la Préfecture le 10/04/2017

Dossier envoyé aux concessionnaires le 12/04/2017

Remarques de la commission :**La commission a demandé des pièces complémentaires.****PC 69.125.16.F0005****ZONE UA**Construction d'une maison d'habitation

Dossier reçu le 06/04/2017

Dossier envoyé aux ABF, à la Préfecture le 10/04/2017

Dossier envoyé aux concessionnaires le 12/04/2017

Remarques de la commission :**La commission a demandé des pièces complémentaires.****CERTIFICAT D'URBANISME (01)****CUb Certificat d'urbanisme opérationnel** (ce certificat indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation d'une opération projetée)**Parcelle de 1700 m<sup>2</sup>**Description sommaire de l'opération : La présente demande porte sur un projet de lotissement en deux lots de la parcelle cadastrée suivant référence ci-dessus. Un lot A de 890 m<sup>2</sup> et un lot B de 781 m<sup>2</sup> désenclavés au moyen d'une servitude de passage d'une largeur de 3 mètres.Remarques de la commission :**La commission émet un avis défavorable à cause de l'accès, ce dossier est à transmettre aux concessionnaires des réseaux pour avis.**

#### **4- Autres**

##### **ECOLE : Conseil d'école du 07 mars 2017**

Madame GEFROY Marie-Jeanne donne l'exposé de cette réunion aux termes de laquelle il a été noté que :

- le traçage prévu pour le cheminement des piétons est effacé ;
- le portail a été réparé
- le lave-vaisselle de la cantine est hors service, demande à ce qu'il soit remplacé
- date du carnaval : 21/03/2017

##### **ABF : Rencontre du 31 mars 2017**

Monsieur le maire a trouvé cette réunion plutôt enrichissante et souligne que les relations s'améliorent.

Avant de clore la séance, Monsieur le Maire dit avoir reçu une plainte d'une de ses administrés concernant la divagation d'une trentaine de chats errants ; il rappelle un extrait des termes de la convention de fourrière signée pour 2017 : « ...ne peuvent être considérés comme des animaux relevant de la fourrière ceux trouvés par des particuliers et conservés par ces derniers pendant une période excédant quelques jours ainsi que ceux dont ils sont propriétaires ou détenteurs. Ces animaux (chiens et chats) doivent être apportés sous le régime de l'abandon auprès d'un refuge par ces derniers... »

Il dit avoir transféré cette plainte à la SPA qui ne peut pas donner une suite favorable à sa demande de prise en charge pour une mise en fourrière. *Ces animaux ne peuvent être conduits en fourrière que, dans la mesure où le programme d'identification et de stérilisation prévue à l'article L211-27 du Code Rural et de la Pêche Maritimes ne peut être mis en œuvre. C'est dans la lignée de cet arrêté que la SPA propose à la commune de mettre en place un partenariat de stérilisation avec leur association.*

Monsieur TISOPULOT Patrick demande si la date d'ouverture du groupe scolaire a été confirmée, monsieur le Maire répond que l'ouverture a été reportée à la rentrée de septembre 2019.

Monsieur PAGANO François évoque le départ de M. BOURNIER Bernard et demande si son remplacement est en cours d'étude. Monsieur le Maire lui répond qu'une réflexion est en cours avec les communes environnantes pour une embauche sur un mi-temps.

#### **POUR INFORMATION**

##### **Prochaines réunions datées**

##### **CONSEIL MUNICIPAL**

Mardi 09 mai 2017 à 20 h 30

Mardi 13 juin 2017 à 20 h 30

##### **CCAS**

Mardi 13 juin 2017 à 19 h 45

##### **AUTRES**

Election du conseil municipal des enfants : jeudi 13 avril 2017

##### **Prochaines réunions à prévoir**

Commission « urbanisme » : mardi 09 mai 2017 à 20 h en mairie.

*Fin de séance : 22 h 30*

